Ville de GARONS

Juillet 2020

La lettre du Maire

Le mot du Maire

C'est avec une émotion non dissimulée que je tenais à exprimer aux Garonnaises et Garonnais mes sincères remerciements pour leur soutien et leur confiance une nouvelle fois renouvelée.

L'équipe municipale réélue n'a connu que peu de changements et c'est avec beaucoup d'intérêt et d'investissement que nous honorerons le mandat que vous nous avez confié. Je profite de ces quelques lignes pour remercier les Conseillers sortants pour le travail qu'ils ont accompli durant ces années : Christiane ANISSET, Marie-Jeanne BALEINE, Jacques BOUVIER et Marcel CHARRIER. Bonne continuation à chacun d'entre vous !

La crise sanitaire que nous venons de traverser, et qui je l'espère restera un souvenir, nous a conduit à prendre des mesures inédites. Nous avons tenté, avec les moyens que nous avions à disposition de répondre au mieux aux sollicitations de chacun. Nous avons pu compter sur l'implication des acteurs locaux : les commerçants, les artisans, les associations et leurs bénévoles, les personnels enseignants, les services d'ordre, les agents territoriaux … , et d'une façon plus générale sur le personnel soignant qui a fait un travail remarquable.

La période estivale nous donne un peu de baume au cœur et c'est avec un peu plus de légèreté que nous avançons vers la rentrée scolaire. Nous continuerons à nous adapter aux protocoles afin de préserver toujours plus les enfants, leur famille et les personnels travaillant à leur côté.

Nous nous efforcerons aussi de valoriser le patrimoine de notre commune en y réalisant les travaux nécessaires comme ceux déjà engagés de l'avenue des Rives du Parc, de la rue Fresque, de la ZAC Carrière des Amoureux ou encore ceux relatifs à l'extension de la crèche.

Cette année encore nous n'avons pas dérogé au maintien des taux d'imposition de la commune. Par délibération du 27 mai dernier, les taux restent inchangés. De nombreux efforts vous ont été demandés ces derniers mois, il en va de notre responsabilité de ne pas alourdir plus encore les difficultés que vous pourriez rencontrer.

J'ose penser que la ville de Garons n'est pas une commune comme les autres et il me tient à cœur que Garons puisse se retrouver dans des valeurs telles que l'effort, la générosité, la confiance et le respect.

L'ensemble des Conseillers Municipaux mettront toute leur énergie à votre disposition pour faire vivre Garons.

Alain DALMAS

Maire de Garons

L'équipe municipale



Alain DALMAS

Maire



Yves RODRIGUEZ

Bâtiments Communaux



Josiane GAUDE

Finances



Jean-Max MARCOUREL

Culture et Communication



Brigitte MALIGE

Affaires Scolaires et Périscolaires



Jean-Pierre BENEDETTI

Urbanisme



Jacqueline CHAPEYRON

Petite Enfance, Enfance et Centre de Loisirs



Michel JARRY

Environnement, Cadre de Vie, Sports et Associations



Aline BASTIDA

Voies et Réseaux



Francis LEJEUNE



Elisabeth BIAGETTI



Guillaume TARDIEU



Christel PEREZ



Alain LASSERRE



Jessica CHARLEMOINE



Jean GIRAUD



Laurence TRAZIC



Julien BUIL



Marie-France RAINVILLE



Michel QUENIN



Monique BOYER



Philippe PAILHES



Marlène VALENZA



Laurent CAUGANT



Nathalie PADE



Saad AMARA



Viviane XAYKAO

les commissions permanentes

Commission Affaires Scolaires et Périscolaires

- Brigitte MALIGE (Vice-Présidente)
- Christel PEREZ
- Viviane XAYKAO
- Marlène VALENZA
- Jessica CHARLEMOINE
- Elisabeth BIAGETTI
- Jean-Max MARCOUREL
- Laurence TRAZIC
- Jean GIRAUD

Commission Finances

- Josiane GAUDE (Vice-Présidente)
- Yves RODRIGUEZ
- Brigitte MALIGE
- Jean-Pierre BENEDETTI
- Aline BASTIDA
- Jacqueline CHAPEYRON
- Julien BUIL
- Guillaume TARDIEU
- Jean-Max MARCOUREL

Commission Culture et Communication

- Jean-Max MARCOUREL (Vice-Président)
- Brigitte MALIGE
- Jacqueline CHAPEYRON
- Saad AMARA
- Nathalie PADE
- Guillaume TARDIEU
- Jessica CHARLEMOINE
- Christel PEREZ
- Laurent CAUGANT

Commission Sports et Vie Associative

- Michel JARRY (Vice-Président)
- Philippe PAILHES
- Francis LEJEUNE
- Jacqueline CHAPEYRON
- Marie-France RAINVILLE
- Jessica CHARLEMOINE
- Jean GIRAUD
- Laurent CAUGANT
- Julien BUIL

Commission Environnement et Cadre de Vie

- Michel JARRY (Vice-Président)
- Marie-France RAINVILLE
- Marlène VALENZA
- Saad AMARA
- Elisabeth BIAGETTI
- Nathalie PADE
- Aline BASTIDA
- Viviane XAYKAO
- Francis LEJEUNE

Commission Enfance, Jeunesse et Centre de Loisirs

- Jacqueline CHAPEYRON (Vice-Présidente)
- Nathalie PADE
- Saad AMARA
- Christel PEREZ
- Marlène VALENZA
- Michel QUENIN
- Monique BOYER

Commission Voies et Réseaux

- Aline BASTIDA (Vice-Présidente)
- Elisabeth BIAGETTI
- Marie-France RAINVILLE
- Julien BUIL
- Michel JARRY
- Jean GIRAUD
- Monique BOYER
- Laurent CAUGANT
- Viviane XAYKAO

Commission Urbanisme

- Jean-Pierre BENEDETTI (Vice-Président)
- Yves RODRIGUEZ
- Josiane GAUDE
- Monique BOYER
- Laurence TRAZIC
- Laurent CAUGANT
- Elisabeth BIAGETTI
- Alain LASSERRE
- Philippe PAILHES

Commission Bâtiments Communaux

- Yves RODRIGUEZ (Vice-Président)
- Josiane GAUDE
- Jean-Max MARCOUREL
- Francis LEJEUNE
- Jean GIRAUD
- Jacqueline CHAPEYRON
- Monique BOYER
- Philippe PAILHES
- Laurence TRAZIC

Commission Festivités

- Laurence TRAZIC
- Nathalie PADE
- Francis LEJEUNE
- Saad AMARA
- Marlène VALENZA
- Michel QUENIN

CCAS - membres élus

- Jessica CHARLEMOINE
- Monique BOYER
- Jean GIRAUD
- Christel PEREZ
- Elisabeth BIAGETTI

Les Conseillers Communautaires

Alain DALMAS / Marie-France RAINVILLE



La commune de Garons reste fidèle à sa gestion rigoureuse, tout en s'efforçant de maintenir une qualité de service et de vie aux Garonnais.

FONCTIONNEMENT: 4 432 139€

La maîtrise permanente des frais de fonctionnement, grâce à des nouveaux marchés (assurances : 12 000€ en 2020 soit une baisse de 36% par rapport à 2019, cantine, gaz, électricité), la volonté de participer à l'effort écologique en utilisant des véhicules électriques, des charges financières modérées (baisse de 13%) font partie de nos priorités.
Les taux des impôts locaux, principale source de recettes de fonctionnement (42%), inchangés depuis 2014, sont parmi les plus bas de la strate. Les recettes fiscales prévues s'élèvent à 1 840 000€ grâce à l'augmentation des bases.
Les dotations de l'Etat, réduites de 30% entre 2014 et 2017, se sont stabilisées et passent de 881 150€ en 2019 à 924 303€ en 2020 (+ 4,90%).
L'autofinancement de 772 639€ dégagé permettra de participer au financement des investissements.

INVESTISSEMENT: 4 315 667€

Les dépenses réelles de travaux sont inscrites pour 3 523 317€ en 2020, un budget en légère augmentation, avec deux gros projets : l'extension de la crèche (880 000€) et le réaménagement du stade (790 000€), pour lesquels des subventions sont demandées à l'Etat, la CAF et la Région pour la crèche (579 235€) et au département, à la région, à Nîmes Métropole et à la Fédération Française de Football pour le stade (390 000€).
La commune a dépensé en moyenne 412€ par habitant entre 2014 et 2018, soit la norme de la strate, mais a financé ses investissements avec l'autofinancement, des subventions conséquentes et a fait très peu appel à l'emprunt. La dette par habitant est passée de 400€ à 300€ par habitant pendant la même période, contre 762€ pour les communes de la même strate (référence DGFIP 2018).
La commune dispose ainsi d'une marge de manœuvre confortable pour la réalisation de projets futurs, son endettement au 1er janvier 2020 n'étant que de 1 005 833€.

Des vacances scolaires bien méritées !



Crise sanitaire oblige, les équipes enseignantes et municipales ont du mettre en place un protocole strict et nécessaire afin de sécuriser les espaces où ont évolué nos enfants à la fin du confinement. Salles de classes, parties communes, sanitaires et cour de récréation ont été traitées avec la plus grande attention.

Grâce à l'implication des personnels, que nous remercions une nouvelle fois, et à leur volonté de trouver des solutions communes pour la mise en application des mesures sanitaires imposées, les enfants ont pu reprendre le chemin de l'école et retrouver enfin leurs copains de classe. Ils ont d'ailleurs prouvé, eux aussi, qu'ils pouvaient sans aucune difficulté s'adapter à ce contexte particulier. Nous ne pouvons que les féliciter !!!



Malgré l'obligation de modifier certains horaires pour les services périscolaires notamment, la mairie a œuvré pour le maintien de la cantine, avec des repas chauds, a renforcé ses équipes avec l'aide de 3 animateurs issus de la Ligue de l'Enseignement pour la garderie et le temps méridien.

La rentrée scolaire approche déjà et Delphine ROCOUR, directrice de l'école Maternelle Jean Monnet, nous a fait part de sa mutation. Pour la remercier du travail accompli et de sa collaboration, Monsieur le Maire lui a remis la Médaille de la Ville de Garons. Elle sera remplacée par Marie-Isabelle FLATTET à qui nous souhaitons la bienvenue.

Compte tenu des évènements, la remise des dictionnaires aux élèves du CP a du être reportée à la rentrée. Nous ne les oublions pas



L'extension de l'avenue des Rives du Parc

Les travaux ont débuté le 6 juillet et s'achèveront fin septembre 2020. Ces travaux ont pour objectifs :

- Aménagement et sécurisation de l'avenue des Rives du Parc, en vue de sa jonction avec le chemin de la Farelle,

- Création d'une interconnexion entre les quartiers Est et la nouvelle ZAC Carrière des Amoureux, en vue de permettre une meilleure desserte par les transports en commun Tango et pour les usagers de la route,

- Développement des modes doux par l'aménagement et le raccordement concomitant d'une voie douce (piétons, cyclistes,…), en liaison avec le Parc municipal, le chemin de la Farelle et les équipements publics du nord de la commune (complexe sportif, groupe scolaire,…),

- Intégration d'un aménagement paysager aux abords de la nouvelle voie.

- Pose d'un fourreau en vue du développement de la fibre optique

Coût de l'opération : 430 000 € TTC



Travaux en cours de réalisation

La rue Fresque

L'opération de rénovation démarrera le 31 août et devrait se poursuivre jusqu'en fin d'année. Il est prévu le renouvellement des réseaux et leur enfouissement (eau potable, eaux usées, éclairage public, génie civil, …). La réfection de la voie, quant à elle, finalisera cette opération.

Coût de l'opération : 100 000 € TTC (montant estimatif à la charge de la commune)



Rue Fresque avant travaux

La crèche « l'Oustaou des Péquélets »

Avec pour objectifs principaux de doubler sa capacité d'accueil, de respecter les normes en vigueur en terme d'accessibilité et de sécurité et de constituer une unité fonctionnelle répartie par tranche d'âge, le Conseil Municipal avait acté en 2019 l'extension de la crèche et l'enveloppe budgétaire allouée aux travaux.

Les travaux vont donc débuter cet été et ce ne sont pas moins de 12 entreprises qui vont se succéder pour mener à bien cette opération et offrir à nos enfants des conditions d'accueil optimales.

Durée approximative de l'opération : 1 an
Montant prévisionnel des travaux : 880 000 € TTC
Montant estimatif à la charge de la commune : 300 765 €
Subventions sollicitées : (CAF, Région, Etat) : 579 235 €

- *Région, subvention sollicitée : 22 500 €*
- *Etat, subvention sollicitée : 220 335 €*
- *CAF, subvention notifiée : 336 400 €*



La crèche avant travaux

Mais aussi …..



La voie d'accès à la déchèterie réaménagée, travaux réalisés par Nîmes Métropole

Ça roule pour le Skate Park de Garons !
Il a été inauguré le 21 janvier 2020. Le Président du Département Denis Bouad, les conseillers du canton de Marguerittes et les Adjoints municipaux entourent le Maire.



- Objectif : développement de nouvelles pratiques sportives en milieu urbain
- Coût total 220 000 € TTC dont 45 865 € financés par le Département et 71 057 € par Nîmes Métropole



Garons s'équipe

La commune de Garons complète ses équipements. 3 nouveaux défibrillateurs viennent d'être installés sur la commune à des points stratégiques.

Foyer d'Age d'Or, rue de la Fontaine
Médiathèque Saint-Exupéry, rue de la République
Ecole maternelle Jean Monnet, rue du Levant



Ils viennent compléter les équipements existants :

Mas de l'Hôpital, Chemin de la Farelle
Halle de Sports
Mairie, Grand' Rue

Améliorons notre cadre de vie



Trop souvent nous négligeons les finitions de nos chantiers, ils restent pour certains inachevés. L'aspect extérieur des constructions paraît alors négligé au détriment de l'esthétique générale de notre village. Fréquemment ce sont les murs de clôture qui restent en l'état : parpaings apparents…

Nous rappelons aux propriétaires concernés que le Plan Local d'Urbanisme de Garons impose une harmonie d'ensemble. Les façades existantes ou nouvelles ainsi que les clôtures qui ne seraient pas réalisées dans un matériau destiné à rester apparent doivent recevoir un parement ou un enduit, dont le coloris doit être en harmonie avec la construction principale. Les travaux ainsi réalisés sont donc juridiquement passibles de poursuites pénales et peuvent faire l'objet de procès-verbaux afin d'inciter les propriétaires à agir.

Nous comptons donc sur la responsabilité et la prise de conscience de chacun à faire preuve de civisme pour améliorer notre cadre de vie.



Pour rappel, un dispositif d'aides financières à la rénovation des façades existe pour

le centre ancien du village

Plus d'informations en mairie au 04 66 70 05 77



Comme chaque année, la mairie de Garons met en place son plan canicule destiné aux plus fragiles et vous propose de vous faire enregistrer auprès de ses services pour prévenir les risques.
Si vous êtes une personne âgée, seule, isolée et/ou handicapée ou si vous souhaitez faire part d'une inquiétude pour un voisin ou un proche, pensez à l'enregistrement sur le registre du plan canicule 2020 de la commune.
Plus d'informations : www.garons.fr

Sébastien SERRANO, agent des services techniques, nous a quitté après un long combat contre la maladie

Nous rendons hommage à son courage et à son abnégation.



Comment trier nos déchets ?

Les conseils du Sitom Sud Gard pour un tri efficace

Le Sitom Sud Gard est le syndicat intercommunal chargé du service public du traitement et de la valorisation des déchets ainsi que la sensibilisation des usagers de 81 communes gardoises. Il intervient en aval de la collecte faite chaque jour par les communautés d'agglomération ou de communes.

La bonne méthode pour trier



Si les consignes de tri sont régulièrement rappelées aux usagers, il est aussi nécessaire de savoir comment bien trier.

1- Choisir des sacs transparents pour y déposer le tri sélectif et non des sacs opaques ou noirs réservés aux ordures ménagères. Lorsque l'on est détenteur d'un bac, il est demandé de **déposer les déchets triés en vrac**, sans contenant.

2- Séparer les emballages. Les machines pourraient ne pas identifier les différentes matières. Par exemple, un pot de yaourt ne peut être tassé dans un emballage carton de céréales.

3- Bien vider les contenants. Afin de préserver l'eau, il est inutile de laver ou rincer les emballages.

Les conséquences d'un mauvais tri

Lorsque ces consignes ne sont pas respectées, les déchets triés peuvent d'une part ne pas être collectés et d'autre part causer des déclassements une fois arrivés au centre de tri Valrena de Nîmes. Un déclassement consiste à intervenir manuellement pour écarter des déchets indésirables et les reporter vers l'unité de valorisation énergétique (incinérateur). Ces interventions mobilisent du personnel, elles sont chronophages et coûteuses.

Elles comportent surtout un risque sanitaire conséquent pour les trieurs qui sont contraints d'intervenir manuellement. Masques, objets tranchants, déchets médicaux mais aussi casseroles, peluches, vêtements, qui pourraient encore servir relèvent du quotidien des trieurs bien que ce ne soit pas leur place. Par ailleurs, il est courant de retrouver des sacs d'ordures ménagères dans le tri sélectif. Outre le fait qu'ils souillent le tri sélectif et qu'ils exposent les trieurs, ces sacs contiennent parfois des objets qui détériorent la chaîne de tri. Cela engendre un arrêt, parfois une casse et une réparation.

Chaque déchet doit donc respecter un parcours précis pour pouvoir être valorisé correctement : bac de tri sélectif, déchèterie, compostage, bac d'ordures ménagères, colonne à verre, à textile ou à papier... Il est impératif de déposer le bon déchet au bon endroit.

Rappel des consignes

Pour rappel, les déchets acceptés dans le bac de tri sélectif sont **uniquement les emballages** (en matière carton, papier, aluminium, métal ou plastique), **les cartons et les papiers.** Les objets qui ne sont pas des emballages et susceptibles d'avoir une seconde vie ou d'être recyclés doivent impérativement être déposés dans le bon exutoire pour pouvoir rejoindre la filière adéquate.

Aujourd'hui, 88% des français trient dont 48% systématiquement (réf. Citéo). Le Sitom Sud Gard encourage donc vivement les usagers gardois à poursuivre et **systématiser ce geste citoyen, en ayant à l'esprit la nécessité de trier avec soin.**

Les conseillères du tri du Sitom Sud Gard répondent à vos questions à l'adresse : contact@sitomsudgard.fr

ou sur la page facebook.com/sitomsudgard/

Continuons à nous mobiliser

Prenons soin des autres, prenez soin de vous !





Des nouvelles de la Médiathèque Saint-Exupéry

Après ces semaines inédites passées, la Médiathèque a rouvert ses portes en deux étapes : le 19 mai avec le "Prêt à Emporter", puis le 16 juin avec l'accès aux espaces, tout en respectant le protocole sanitaire.
Les abonnés sont revenus, et c'était un plaisir partagé de retrouver nos lecteurs, qui ont pu découvrir et emprunter les dernières parutions adultes ou jeunesse (romans, BD, albums illustrés, documentaires...) commandées en librairie pendant le confinement, afin de soutenir la chaîne du livre et de proposer pour la réouverture, les nouveautés si attendues des lecteurs.
Tous les professionnels de la lecture ont été impactés par la pandémie, il a fallu innover pour maintenir le lien et proposer des ressources culturelles "hors les murs", si essentielles à chacun.
Nous préparons déjà la prochaine rentrée littéraire d'automne des romans adultes, avec les sélections de titres dont la presse commence à parler.
Les futures animations se profilent aussi : une exposition photos sur le Jazz est prévue du 25 septembre au 17octobre, en partenariat avec Nîmes Métropole. Cette expo coïncidera avec le concert prévu à la Salle des Fêtes le samedi 3 octobre à 19 heures. La Médiathèque exposera les œuvres du grand photographe de jazz Jean-Marc Birraux, très apprécié des initiés, et dont les photos figurent dans nombre de revues spécialisées et pochettes de disque.

D'autres animations sont en cours de préparation…

« Lire c'est voyager, voyager c'est lire »
Victor Hugo

Fermeture estivale de la Médiathèque

Du 27 juillet au 17 août inclus





Restez connecté avec la ville de Garons, téléchargez l'application

Info-Flash

Bienvenue à

Pixels and Pictures Company

Société de post production de films d'animation et de VFX

Siège basé à Garons

GOP Academy : gopacademy.fr

Président : Florian SALANOVA

contact: contact@gopacademy.fr

Boucherie RCL

Gérant : Rachid Ben ALLAL

1, rue des Alizés

Garons

06.50.03.27.00

Les Taxis d'Audrey

3 véhicules

Tous types de transports

06.11.81.81.46

Contact : taxis.audrey@gmail.com